



**HAL**  
open science

## D'une " carrière " l'autre. Parlementaires juifs en France méridionale sous la IIIe République

Jérémy Guedj

► **To cite this version:**

Jérémy Guedj. D'une " carrière " l'autre. Parlementaires juifs en France méridionale sous la IIIe République. Cahiers de la Méditerranée, 2018, 96, pp.15-32. <10.4000/cdlm.10484>. <hal-04881185>

**HAL Id: hal-04881185**

**<https://hal.science/hal-04881185v1>**

Submitted on 11 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## D'une « carrière » l'autre. Parlementaires juifs en France méridionale sous la III<sup>e</sup> République

Jérémy Guedj

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cdlm/10484>

DOI : 10.4000/cdlm.10484

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2018

Pagination : 15-32

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Jérémy Guedj, « D'une « carrière » l'autre. Parlementaires juifs en France méridionale sous la III<sup>e</sup> République », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 96 | 2018, mis en ligne le 15 décembre 2018, consulté le 08 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/10484> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.10484>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

---

# D'une « carrière » l'autre. Parlementaires juifs en France méridionale sous la III<sup>e</sup> République

Jérémy Guedj

---

Dans la mesure même où l'État souhaitait les dissoudre en tant que nation, ce qu'il chercha à légaliser par le biais de l'émancipation, il leur conféra globalement du même coup, en tant qu'ils devaient être émancipés, une position d'exception. Ils existaient à nouveau sur le plan social, précisément parce qu'ils devaient être émancipés en tant que Juifs.

Hannah Arendt<sup>1</sup>

- 1 En 1895, Théodore Denis, député républicain radical des Landes, lançait des bancs de la Chambre où il siégeait une virulente interpellation sur le « pouvoir juif », quelques semaines après la proposition de loi déposée par le comte de Pontbriand tendant à réserver les postes d'officiers dans l'armée et la marine, ainsi que toute fonction administrative et élective, aux citoyens français qui jouissaient de ce titre depuis au moins trois générations. Le débat sur l'« infiltration juive » était lancé et gagna l'hémicycle en mai. Habité par la haine, le député enjoignait les plus hauts sommets de l'État à « paralyser cette force redoutable »<sup>2</sup>. Parmi les différents orateurs, retenons la harangue de celui qui apparaissait le plus proche de la zone géographique qui nous occupe ici : elle revenait à Paul-Antonin d'Hugues, député des Basses-Alpes. Reprenant le motif traditionnel d'une Assemblée noyautée par « Israël » (à travers les figures de Joseph Reinach ou Alfred Naquet que nous croiserons plus loin), il ajoutait : « En France, on s'élève beaucoup aujourd'hui contre les Juifs, mais à la Chambre des députés, cette question n'a pas encore beaucoup pénétré »<sup>3</sup>. Implicitement, la conclusion était claire : les Juifs l'empêchaient<sup>4</sup>.

- 2 Si l'on insiste sur cette exposition et que l'on choisit d'entrer en matière par la porte de l'antisémitisme, ce n'est pas pour succomber aux délices de la *captatio benevolentiae*. Derrière la rhétorique, se cache en effet une question de méthode. On a beaucoup souligné que l'accession des Juifs à des fonctions électives, fruit de l'achèvement de l'émancipation politique qui culmine sous la III<sup>e</sup> République, nous y reviendrons, fit grincer les dents antisémites. On a en revanche moins souvent rappelé que ce phénomène demeurait en réalité limité. Notable, et même remarquable dans le contexte de l'époque, il n'eut sans doute pas l'ampleur que l'on croit. Est-ce à dire que les publications du XIX<sup>e</sup> siècle antisémites – et juives également, qui voyaient dans la moindre accession à des fonctions électives un facteur de normalité et un signe heureux pour l'avenir – ont créé une vulgate ? Hypothèse outrée, mais l'analyse concrète le céda sans doute aux belles ou sombres images, selon les points de vue. Et parmi celles-ci, figure celle qui dépeint une représentation particulière des Juifs du Sud, terre apaisée d'ancienne intégration où, le terme doit être prononcé, identité méridionale et juive auraient fusionné<sup>5</sup>. Une version sudiste de l'israélitisme en somme<sup>6</sup> ; de l'israélitisme républicain, faudrait-il dire<sup>7</sup>.
- 3 Sans verser, ainsi, dans une révision historiographique profonde, et sans oublier que l'élection ne constitue qu'un segment de la vie politique et *a fortiori* de la politisation, nous en corpus ces destins politiques de parlementaires juifs en France méridionale en prêtant une attention particulière aux trajectoires personnelles, dans l'optique d'une réflexion sur les élites politiques en leurs identités. Combinées à un examen de l'espace et des temporalités de cette longue III<sup>e</sup> République, elles jettent une lumière nouvelle sur des postulats dont la scientificité le dispute parfois au cliché.

## Le « milieu » des parlementaires juifs méridionaux : une histoire d'intégration

- 4 Toute forme d'intégration procède et résulte d'une mutation de l'identité, entendue ici comme une appartenance construite, non exclusive d'autres faisceaux de références. C'est une appartenance consciente et voulue à même d'influencer – sans déterminisme aucun – une trajectoire humaine, voire politique<sup>8</sup>.
- 5 De l'avis même des intéressés et, plus tard, de leurs historiens, les Juifs nés ou ayant vécu au Sud de la France partageaient une culture particulière et consciente de l'être, exemple vivant sans cesse renouvelé de la fusion entre appartenance à la France – et à la République – et origine ou identité juives. Pierre Birnbaum évoque ainsi un « judaïsme provençal où se marient si aisément la République et le maintien de tous les particularismes culturels »<sup>9</sup>. Aussi leur insertion politique s'en serait-elle trouvée facilitée.
- 6 Un premier regard prosopographique, qui concerne les députés, sénateurs et ministres juifs originaires de France méridionale dévoile le profil collectif suivant : sous la III<sup>e</sup> République, 27 % des Juifs ayant occupé de tels mandats et fonctions venaient du Sud-Est pour la période 1870-1914, deuxième sphère régionale après Paris, une proportion qui tombe cependant à 8 % par la suite, le Sud, supplanté par l'Est, occupant dès lors la troisième position<sup>10</sup>. Si l'on s'en tient aux seuls parlementaires élus en France méridionale, mais qui n'en étaient pas tous originaires<sup>11</sup>, sujet qui nous préoccupe ici,

on peut parvenir à discerner, pour la III<sup>e</sup> République, un groupe de 12 parlementaires, qui cumulèrent 44 mandats dans 9 départements différents<sup>12</sup>.

- 7 Fidèles à leurs terres d'ancrage<sup>13</sup> on le verra, ils étaient rares à avoir brigué des mandats dans d'autres départements, à l'exception d'Alfred Naquet, député de la Seine de 1890 à 1893, et de Maurice de Rothschild, député des Hautes-Pyrénées voisines entre 1919 et 1924, avant de gagner les Hautes-Alpes. En revanche, leurs origines se confondaient rarement avec leur terre d'élection : 8 sur 12, soit près de 67 %, étaient nés dans d'autres départements que ceux où ils avaient exercé leurs mandats, même si Albert Milhaud, élu de l'Hérault, avait vu le jour dans le Gard limitrophe, tandis qu'Eugène Lisbonne et Pierre Masse, élus du même département – le plus représenté dans notre échantillon, suivi du Vaucluse et des Alpes-Maritimes – venaient quant à eux respectivement de la Drôme et de la Dordogne. Léon Blum était né à Paris, de même que Joseph Reinach avant lui ; Maurice de Rothschild venait de Boulogne-sur-Seine. Abraham Schrameck était originaire de Saint-Étienne, Charles Lussy d'Alger. Quant à Raphaël Bischoffsheim, né à Amsterdam, et Louis Louis-Dreyfus à Zürich, ils avaient vu le jour à l'étranger, le second étant cependant d'origine alsacienne. Ainsi, seuls Alfred Naquet et Fernand Crémieux étaient nés dans le département où ils furent élus : le Vaucluse et le Gard.

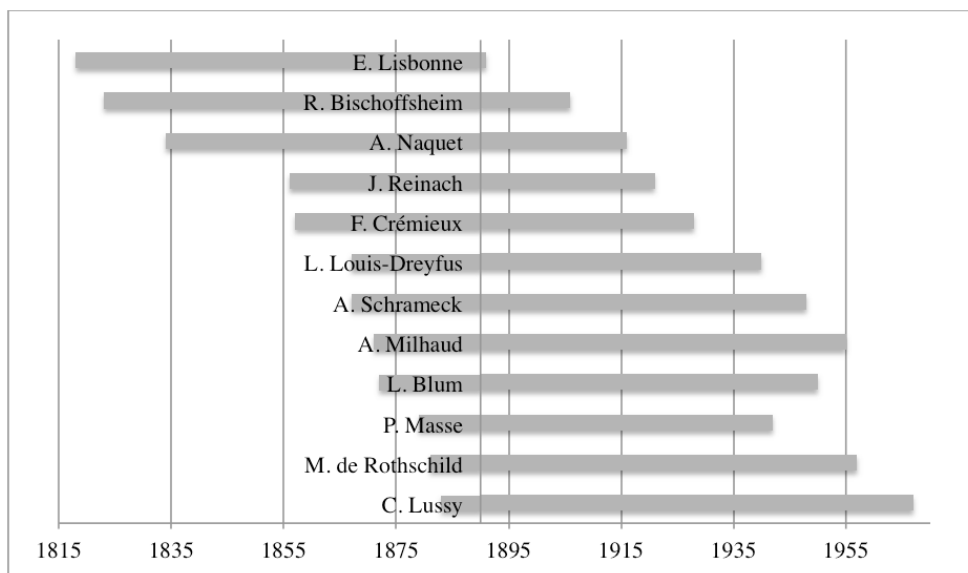
#### Mandats et ancrages électoraux des parlementaires juifs méditerranéens

Nom	Département	Mandat de député	Mandat de sénateur
Raphaël Bischoffsheim	Alpes-Maritimes	1881-1885 1889-1890 1893-1898 1898-1902 1902-1906	
Léon Blum	Aude	1929-1932 1932-1936 1936-1941	
Fernand Crémieux	Gard	1885-1889 1893-1898	1903-1912 1912-1921 1921-1928
Eugène Lisbonne	Hérault	1876-1877 1877-1881	1888-1891
Louis Louis-Dreyfus	Lozère	1905-1906 1906-1910	
	Alpes-Maritimes	1930-1932 1932-1936	1937-1940
Charles Ruff, dit Lussy	Vaucluse	1936-1941	
Pierre Masse	Hérault	1914-1919	1938-1941
Albert Milhaud	Hérault	1924-1928	

Alfred Naquet	Vaucluse	1871 1871-1876 1876-1877 1878-1881 1881-1883	1893-1898
Joseph Reinach	Basses-Alpes	1889-1893 1893-1898 1906-1910 1910-1914	
Maurice de Rothschild	Hautes-Alpes	1924-1926 1926-1930	1929-1938 1938-1945
Abraham Schrameck	Bouches-du-Rhône		1920-1921 1921-1929 1929-1938 1938-1941

- 8 Ce n'était donc pas là un milieu de Juifs méridionaux à proprement parler. Leurs points de chute unissaient plus ces hommes politiques que leur origine, fort hétérogène. Les similitudes étaient ailleurs : beaucoup d'entre eux appartenaient en effet à la même génération.

#### Les parlementaires juifs méditerranéens dans leur époque



- 9 Ce sont plus deux générations qu'une seule qui rassemblaient nos parlementaires juifs, dont la durée de vie moyenne dépassait les 76 ans. La date du premier mandat ne revêt qu'une pertinence limitée, car les intéressés avaient souvent exercé d'autres fonctions, à l'échelon local, auparavant. Et on peut aisément imaginer que leur politisation précédait leur entrée dans l'arène politique. Sur les 44 mandats exercés au total, 18 le furent après la Grande Guerre, mais ils concernaient 8 parlementaires sur 12. À l'exception d'Eugène Lisbonne, l'aîné du groupe, né en 1818, qui se rattachait davantage au modèle d'un judaïsme comtadin émancipé caractéristique du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle – il mourut sous la III<sup>e</sup> République naissante, en 1881 –, de Raphaël Bischoffsheim, né en

1823, dont l'origine étrangère le reliait, dans le corpus, à une tradition juive singulière, et du benjamin Charles Lussy, dont la maturité politique coïncida surtout avec la IV<sup>e</sup> République, les parlementaires juifs méditerranéens étudiés ici vécurent au rythme de la plus longue des Républiques. Un important noyau d'entre eux, né sous le très philosémite Second Empire<sup>14</sup>, s'épanouit politiquement avec le régime suivant, qui avait porté haut la symbiose entre la France, incarnée par la République dont ils épousaient les valeurs, et le judaïsme. C'était le temps de l'israélitisme ou franco-judaïsme triomphant. En 1914, dans un article intitulé « Juifs et Républicains », le journaliste juif Hippolyte Prague, rédacteur en chef des *Archives israélites*, présentait le républicanisme juif comme une vérité d'évidence :

Nous avons déjà dit, et c'est un fait d'expérience historique, que le Juif, en général, a une prédilection marquée pour les institutions démocratiques, que c'est un libéral d'instinct, un républicain-né<sup>15</sup>.

- 10 Faut-il dès lors parler de génération républicaine, pour nos parlementaires ? Ce serait à la fois trop vaste et réducteur. Une observation plus fine et sensible aux temporalités s'impose. Toute causalité unique est à repousser, car les appartenances de chacun apparaissaient nombreuses et imbriquées. En choisissant de n'en analyser qu'une seule, certes importante mais aucunement totalisante, à travers le prisme du judaïsme, on a bien conscience de n'éclairer qu'une facette de ces individus, que l'époque se chargeait cependant de bien souvent mettre en avant... Léon Brunschvicg, lui-même né en 1869, disait en 1932 à Emmanuel Levinas que les hommes de sa génération avaient vécu deux victoires : l'affaire Dreyfus et 1918<sup>16</sup>. Faisons ici l'hypothèse que l'une a plus pesé que l'autre selon les individus et que, pour notre groupe, il est préférable de parler d'une génération de l'affaire Dreyfus et d'une génération de la Grande Guerre, ces deux événements influençant le cours et la place du judaïsme en France.
- 11 Les référents ne sont sans doute pas aussi rigides, mais s'il en va des générations politiques comme des générations intellectuelles, l'outillage méthodologique forgé par Jean-François Sirinelli nous permet de mieux saisir la stratification générationnelle dans notre corpus. L'identité – et non la pratique – liée au judaïsme conférait à ce groupe son unité et par là même une certaine sensibilité commune, en dépit d'un positionnement politique et idéologique varié<sup>17</sup>. En outre, l'événement catalyseur, qui donne son nom à une génération, doit revêtir une « forte amplitude »<sup>18</sup>. Nul ne songerait dénier une telle caractéristique à l'affaire Dreyfus ou à la Grande Guerre. Naturellement, l'une et l'autre génération, si on choisit de les appeler ainsi, n'ignoraient pas les effets de l'autre déflagration. Gageons que cette dernière renforça, soutint un imaginaire et un engagement déterminés par un événement historique donné. Mais c'est là qu'il faut faire œuvre de prudence, car ce serait postuler que la manière de vivre ces deux ruptures était liée, d'une façon ou d'une autre, à l'identité juive. Or les sources et les certitudes manquent à ce sujet, qui recouvre une immense palette d'attitudes, selon les personnes et les moments<sup>19</sup>. Ainsi, quand en 1902 Alfred Naquet évoquait l'affaire Dreyfus, il la reliait avant tout à la République : « en février et mars 1899, l'affaire Dreyfus battait son plein et, alors, qui favorisait les ennemis de la République, menaçait l'existence de la République elle-même »<sup>20</sup>. Or il eut, nous le verrons, à se prononcer directement sur le judaïsme, mais rien n'autorise à dire que la perception de l'événement et l'appartenance se mêlaient ici.
- 12 Insister d'emblée sur le poids du judaïsme reviendrait à aller trop vite en interprétation : ces parlementaires formaient d'abord un milieu politique, non homogène culturellement, puis confessionnel. L'identité religieuse les rattachait à une

tradition ; leur insertion politique était un phénomène bien plus récent. Tradition et modernité avaient donc trouvé en ces hommes un point d'équilibre notable, eux qui étaient passés d'une « carrière », appellation occitane désignant les quartiers juifs, à l'autre, républicaine.

## Des élites en leur carrière

- 13 Les mandats parlementaires exercés par les membres de notre corpus ne constituent qu'un segment, souvent en milieu ou fin de cursus politique, de leur carrière. Ces ardents républicains avaient suivi des parcours fort classiques, caractéristiques, là encore, de leur milieu social.
- 14 Leur profil se distingue en plusieurs grandes tendances, d'inégal poids. Après des études solides ou brillantes, rendues possibles par une origine sociale bourgeoise ou par les chemins de la méritocratie républicaine, les parlementaires juifs s'orientèrent dans différents corps de métiers, par choix ou tradition familiale. On trouve parmi eux nombre d'illustrations de cette « République des avocats », même si l'expression est plus euphonique que satisfaisante sociologiquement parlant<sup>21</sup>, réalité caractéristique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Joseph Reinach, aussi maire de Digne entre 1919 et 1921, Fernand Crémieux, Pierre Masse – qui fut également sous-secrétaire d'État à la Guerre chargé de la justice militaire en 1917 – étaient avocats ; dans les métiers du droit, citons aussi Eugène Lisbonne, procureur à Béziers en 1848. Des banquiers gonflaient les rangs de ces parlementaires : Raphaël Bischoffsheim, Louis Louis-Dreyfus et Maurice de Rothschild, s'inscrivant tous trois dans un héritage familial, même si le deuxième était licencié en droit et occupa les fonctions de consul général de Roumanie à partir de 1915<sup>22</sup>. Quant au dernier, il avait joué, là encore perpétuant la tradition familiale, un rôle important dans le mécénat, et siégeait au conseil des Musées nationaux et à l'Académie des Beaux-Arts dans les années 1930<sup>23</sup>. Ces banquiers se rattachaient en un sens à deux modèles, celui des milieux d'affaire au cœur de la III<sup>e</sup> République<sup>24</sup>, mais aussi celui des grandes familles juives françaises ou étrangères, qui firent fortune dans ce secteur alors que les portes de la politique et des professions libérales leur étaient encore difficiles à passer<sup>25</sup>. Parmi nos parlementaires, Alfred Naquet était quant à lui médecin et chimiste, tandis qu'Albert Milhaud, agrégé d'histoire en 1894, enseigna de 1907 à 1911 au Lycée Louis-le-Grand, avant de devenir chef de cabinet des ministres du Commerce et de l'Industrie (mars-août 1911) puis du Travail et de la Prévoyance sociale (juin-août 1914) et premier directeur du Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ) en 1920-1921, puis, parallèlement à son mandat de député de l'Hérault, sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil aux Affaires étrangères en 1926, dans le gouvernement Herriot. Tout aussi prestigieuse apparut l'ascension du jeune mais indiscipliné normalien Léon Blum qui devint auditeur au Conseil d'État en 1895 ; en 1914, il occupa le poste de chef de cabinet de Marcel Sembat, ministre des Travaux publics du gouvernement Viviani, avant de poursuivre le destin national qu'on lui connaît<sup>26</sup>. Deux parcours se détachent de l'ensemble, par leur spécificité : celui de Charles Lussy, né, on l'a vu, en Algérie, qui commença sa carrière comme commis des Postes et journaliste, issu d'un milieu modeste d'Algérie, éloigné des centres d'influence métropolitain et parisien ; et celui, commencé très tôt à l'ombre de l'État, d'Abraham Schrameck, préfet du Tarn-et-Garonne en 1900, de l'Aisne en 1906, gouverneur général à Madagascar en 1918-1919, puis ministre de l'Intérieur des deuxième et troisième gouvernements Painlevé, en

1925. Tableau fort brillant que celui-ci. On saisit que ces parlementaires jouèrent un rôle important, dans différentes sphères et à diverses échelles.

- 15 Sur le plan politique, plusieurs d'entre eux constituaient des figures notables de leurs parti et courant. Outre Léon Blum, naturellement, le plus « national » de nos parlementaires et celui qui se hissa aux fonctions les plus élevées, Alfred Naquet accompagna, en 1870, la délégation du gouvernement de Tours en qualité de secrétaire de la Commission d'études des moyens de défense. Albert Milhaud fut quant à lui secrétaire général du parti radical de 1931 à 1934 et président de la fédération de l'Hérault de ce même parti, de 1931 à 1938<sup>27</sup>. Autre exemple, Charles Lussy, pionnier du syndicalisme postier, constitua une cheville ouvrière de la SFIO en Algérie puis en métropole, où il devint rédacteur en chef du *Populaire du Midi*. Il n'est pas difficile de deviner les connaissances, on peut parler de réseaux, qu'ils nouèrent, par la voie familiale, politique et aussi confessionnelle. Ce dès les débuts de la III<sup>e</sup> République, autour de figures pionnières comme Gambetta, avec quelque spécificité, remarquée par Pierre Birnbaum : « la majorité des juifs gambettistes sont méridionaux »<sup>28</sup>. Et de citer Eugène Lisbonne, Albert Milhaud, Alfred Naquet, Fernand Crémieux et, bien sûr Joseph Reinach<sup>29</sup>... Certains ne faisaient pas mystère de leur entregent. Même si le cas semble extrême, il fut incarné par Maurice de Rothschild, « le plus tapageur et le plus répandu des barons de Rothschild », selon la Duchesse de Gramont, qui ajoutait :

Sa maison est ouverte aux hommes politiques français et anglais, aux académiciens, au gratin. Lady Crowe, l'ambassadrice d'Angleterre, est sa cousine<sup>30</sup>.

- 16 Candidat dans les Hautes-Pyrénées en 1919, sous l'étiquette du Bloc national, il avait choisi pour slogan de campagne, dont on ne peut nier la franchise : « Mon nom, c'est mon programme »<sup>31</sup>. Parachuté dans les Hautes-Alpes en 1924, il avait distribué de l'argent à des notables locaux, en tout 1,6 million de francs. Son élection fut cassée, mais il fut réélu encore plus triomphalement quelques semaines plus tard<sup>32</sup>. De fait, la fortune était, que les pratiques franchissent la barrière de la légalité ou non, un levier essentiel, comme ce fut le cas pour Louis Louis-Dreyfus<sup>33</sup> et encore plus pour Raphaël Bischoffsheim, que ses adversaires accusaient d'avoir « semé l'or dans le département »<sup>34</sup>. Tous les candidats ne se trouvaient pas dans la même situation d'opulence, en dépit des accusations antisémites, nous le verrons. D'autres sociabilités jouaient à plein, parmi lesquelles on peut citer la franc-maçonnerie, à laquelle appartenait Alfred Naquet, membre de la loge *Les Arts et l'Amitié* d'Aix-en-Provence, de *La Parfaite Amitié* à Carpentras, puis, dans la capitale, des *Amis de la Patrie et de l'Avenir*<sup>35</sup>. Joseph Reinach était membre de *La Clémentine Amitié* de Paris, Louis Louis-Dreyfus de la loge *L'Étoile polaire*, avant d'en être suspendu en 1936 ; Charles Lussy préféra pour sa part quitter la SFIC plutôt que sa loge, en raison de la « 22<sup>e</sup> condition » édictée par la III<sup>e</sup> Internationale en 1922<sup>36</sup>.
- 17 Malgré une bigarrure des parcours et des origines, qui n'empêchait pas des convergences, ces parlementaires, par leurs fonctions, leur ancrage et leur évolution sociale, ainsi que l'influence qu'ils purent avoir sur les destinées locales ou l'histoire nationale, avaient tout d'une élite. Si les carrières décrites ne les distinguaient en rien d'une grande partie de la classe politique méridionale et française d'alors, leur appartenance religieuse teintait leurs parcours d'une nuance particulière. Peut-on cependant parler d'« élites juives »<sup>37</sup> ? Dans les deux sens du terme : des élites du judaïsme, si tant est qu'elles jouèrent un rôle au sein de leur « communauté », terme

dont on use toujours par abus de langage, mais aussi des élites considérées comme juives et se voyant comme telles, dans la sphère politique.

## Des élites juives ? Entre identité française, méridionale et juive

- 18 Le propos liminaire d'Hannah Arendt dessine les contours du questionnement qui préside à notre investigation : l'émancipation et même, paradoxalement, l'assimilation des Juifs, ne les a pas fait disparaître comme groupe, pas plus en France qu'ailleurs. Eux-mêmes refusèrent la dilution<sup>38</sup>, et même si l'idéal d'intégration renvoie l'identité religieuse à l'espace privé, les porosités avec la sphère publique sont légion. Les Juifs passaient souvent pour les figures les plus réussies de l'émancipation<sup>39</sup> ; cette seule remarque procède cependant de l'assignation identitaire. Leur comportement, tout en équilibre et, parfois, en ambiguïté, s'inscrivait dans la dynamique du minoritaire. C'est encore Hannah Arendt, dans le premier tome des *Origines du totalitarisme* qui, lorsqu'elle analyse, dans une perspective européenne, l'ascension sociale de nombreux Juifs, soutient qu'ils n'apparaissaient en rien représentatifs :

Les « Juifs exceptionnels » par la richesse sentaient qu'ils représentaient une exception par rapport au sort commun des Juifs et les gouvernements leur reconnaissaient une utilité exceptionnelle. Les « Juifs exceptionnels » par l'éducation sentaient qu'ils représentaient une exception par rapport aux autres Juifs et qu'ils étaient aussi des êtres exceptionnels, et la société les reconnaissait pour tels. L'assimilation, qu'elle fût ou non poussée jusqu'à la conversion, ne fut jamais une sérieuse menace pour la survie des Juifs. Qu'ils fussent accueillis ou rejetés, c'était en tant que Juifs, et ils le savaient fort bien<sup>40</sup>.

- 19 En allait-il de même pour les « Juifs exceptionnels » par leur position politique ? L'hypothèse est tentante. Elle mérite un examen différencié. En tout cas, s'invite comme un avertissement le mot de l'écrivain allemand Ludwig Börne, dans une de ses fameuses « lettres de Paris » : « Certains me reprochent d'être juif, d'autres me louent de l'être, d'autres encore me le pardonnent, mais aucun ne l'oublie »<sup>41</sup>. Minimiser l'identité de ces parlementaires juifs serait une erreur ; l'essentialiser une autre, plus grande encore.
- 20 Le contexte français était particulier. Malgré l'antisémitisme, rarement en sommeil, l'alliance entre les identités, nationale et religieuse, y paraissait harmonieuse, ce que permettait encore plus facilement la République. Par rapport à la situation prévalant outre-Rhin, plus délicate, la symbiose paraissait respecter l'alchimie entre universalisme et particularisme<sup>42</sup>. Ces parlementaires étaient fort attachés à la France, que leurs racines y fussent ancrées de date récente ou ancienne ; ils ne faisaient pas mystère de leur patriotisme et de leur attachement. Le très antisémite Herman de Vries de Heekelingen moquait ainsi Joseph Reinach qui clamait : « Nous sommes toujours les Gaules amoureuses et militaires »<sup>43</sup>. Selon le pamphlétaire, le député juif, comme ses coreligionnaires, n'avaient pas vocation à s'exprimer « comme s'ils étaient des Français de vieille roche »<sup>44</sup>. L'amour de la France était sincère ; sans doute fallait-il parfois forcer le trait quand les voix antisémites s'acharnaient à les exclure de la communauté nationale. Beaucoup reprenaient l'idéal émancipateur hérité de la Révolution et de la III<sup>e</sup> République, ces nouvelles sorties d'Égypte. Quoi de plus évocateur et révélateur que la profession de foi de Raphaël Bischoffsheim, aux législatives de 1902 dans les Alpes-Maritimes : « Nous sommes tous des enfants de la Révolution, observateurs fidèles des

principes de 1789 et des dix commandements de Dieu »<sup>45</sup> ? Ce sentiment français devait transcender tout autre lien, comme l'indiquait Joseph Reinach dans son programme présenté aux électeurs des Hautes-Alpes en 1889 : « Ni radical, ni opportuniste, mais républicain et patriote ! »<sup>46</sup>.

- 21 Pour les parlementaires originaires de la région, cet attachement se doublait d'un second, à la « petite patrie ». Des parentèles souvent bien implantées expliquaient les relations, souvent pacifiques, parfois fraternelles, des Juifs avec les populations locales. Postulons, sans exagérer à l'excès, avec Raymond Huard, que la région admettait les particularismes culturels et linguistiques, lesquels pouvaient donc faciliter les appartenances multiples<sup>47</sup>. L'absence d'uniformisation imposée permettant, par un mouvement de retour, une plus facile intégration, en général et en politique<sup>48</sup>. Alfred Naquet s'exprimait par exemple avec aisance en provençal et en tirait prestige, arrimé de ce fait à un terroir, ce que les antisémites, comme Léon Daudet, ne se privèrent pas de railler.
- 22 Pour insérés qu'ils fussent dans la vie locale et nationale, ces parlementaires n'en appartenaient pas moins au judaïsme. Et cela a sans doute plus pesé qu'on pourrait le penser, et peut-être qu'eux-mêmes l'auraient pensé en toute bonne foi. Tous ne se sont pas exprimés sur ce point avec clarté, mais les indices à notre disposition suffisent pour affirmer que cette identité n'avait rien de marginal. Depuis les bancs de la Chambre des Députés, Fernand Crémieux, qui pratiquait certains rites de la foi de ses pères tout en manifestant une certaine distance avec celle-ci, affirmait, liant identité religieuse et ancrage méridional :

Messieurs, je suis juif, et je suis de ceux qui ne s'en cachent pas, bien loin de là (*Très bien ! très bien !*) ; car j'appartiens à une vieille famille française et juive, qui était déjà dans le Comtat-Venaissin à l'époque de la domination des papes, – cela ne date pas d'hier – et qui a donné assez de gages à la patrie et à la liberté pour que je n'aie à prouver ni mon patriotisme ni mon attachement à la République<sup>49</sup>.

- 23 Cela, assurait-il, ne conférait aucun sésame vers certaines carrières ni remède contre l'antisémitisme. À condition de distinguer les Juifs qui se réclamaient avant tout d'une origine ou d'une tradition, autrement dit d'une identité culturelle<sup>50</sup>, et ceux qui y ajoutaient, en sus, une croyance et une pratique religieuse, plus insérés dans les milieux communautaires juifs, on comprend que l'appartenance au judaïsme comptait parmi les points de référence de ces parlementaires. Atypique et en même temps si classique s'avérait le cas d'Alfred Naquet, qu'on se plaisait à classer, trop rapidement, au nombre des Juifs oublieux de leur origine. À sa mort en 1916, *L'Univers israélite* demandera avec intransigeance :

Né dans le judaïsme, il n'a jamais connu la religion de ses pères. Cette ignorance l'excusera-t-elle devant Dieu d'avoir été libre-penseur avec outrance au point de discourir dans un « banquet de Kippour »?<sup>51</sup>

- 24 Et d'ajouter :

Les adversaires du judaïsme nous ont reproché Naquet, comme si le judaïsme était responsable de ceux qui le renient – autant incriminer l'Église d'avoir produit Sébastien Faure<sup>52</sup>.

- 25 C'était pourtant le même Alfred Naquet qui prit la parole à la Chambre des Députés, à l'occasion de la campagne de 1895 dont il fut question plus haut, pour riposter à l'antisémitisme. Ce long discours, que le Consistoire imprima et diffusa à vaste échelle, constitue un exemple d'une certaine identité juive – terme qui aurait sans doute déplu à l'intéressé – à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

Messieurs, j'ai hésité quelque temps avant de me décider à prendre la parole dans le débat actuel. La raison de cette hésitation, vous la comprenez tous : si sémite il y a, je suis sémite, et, à ce titre, je puis être considéré comme plaidant *pro domo mea*, ce qui crée toujours à l'orateur une situation difficile.

Je dois dire pourtant que résolument adversaire de tout ce qui parque les hommes, de tout ce qui les divise, de tout ce qui retarde l'avènement de la fraternité humaine, ne connaissant d'autre sentiment national que le sentiment national français, je ne plaide pas autant qu'on pourrait le croire *pro domo mea*.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires – vous me permettrez, messieurs, de me servir de ce mot qui ne répond à rien, parce que lorsqu'on n'a pas de religion, on ne saurait avoir de coreligionnaires, mais qui m'évite une périphrase –, j'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens français. Moi-même, j'ai payé d'exemple par mon mariage avec une catholique, et je dois dire que, pendant plus de trente ans, je n'ai fréquenté à peu près que des non-juifs. Si, depuis une dizaine d'années, je me suis rapproché de mes coreligionnaires, c'est parce qu'il s'est produit une campagne de haine, de menaces à leur endroit et que, là où je ne reconnaissais aucune solidarité alors que nous vivions sous l'empire d'une égalité indiscutable et indiscutée, devant la menace il m'a paru qu'il y aurait lâcheté à ne pas me déclarer solidaire de ceux qui avaient la même origine que moi<sup>53</sup>.

- 26 Quant à Eugène Lisbonne, il avait rappelé son appartenance au judaïsme dans sa première prise de parole comme président du Conseil général de l'Hérault. On connaît mieux les nombreuses prises de position en faveur du judaïsme de la part de Léon Blum<sup>54</sup> ou d'un Joseph Reinach, au moment de l'Affaire Dreyfus, notamment<sup>55</sup>. Plus d'un occupait d'ailleurs des fonctions au sein d'institutions communautaires : Fernand Crémieux fut élu, sans s'être porté candidat, au Consistoire israélite, mais rappela de manière fort significative :

[...] je tiens surtout à ce que l'on sache que, si mon mandat de député peut me donner une parcelle d'influence, elle appartient exclusivement aux électeurs de ma circonscription<sup>56</sup>.

- 27 Eugène Lisbonne était membre de la même instance ; Pierre Masse conseillait juridiquement le consistoire de Paris<sup>57</sup>. Joseph Reinach s'engagea aux côtés de l'Alliance israélite universelle ; Charles Lussy, dans les années 1930, tandis que le ciel s'obscurcissait de nouveau pour les Juifs de France, accompagna la Ligue internationale contre l'antisémitisme dans certaines réunions antiracistes, mais cette association visait justement à rassembler juifs et non-juifs dans le même combat contre la haine<sup>58</sup>. Les exemples de même aloi ne manquent pas<sup>59</sup>.
- 28 Pas de refus d'identité ainsi, mais une gêne, dès lors que cette dimension sortait du cercle privé ou communautaire, à l'exception des pics de crise, on l'a vu, qui voyaient les lignes bouger<sup>60</sup>. Joseph Reinach, si impliqué dans la défense de ses coreligionnaires, souffrait parfois d'inconfort, à l'image de bien d'autres : une solidarité trop visible risquait d'attiser l'antisémitisme et d'affaiblir l'assimilation<sup>61</sup>. Ainsi, à propos de la haine qui se déchaînait contre les Juifs en Algérie, Joseph Reinach préféra soutenir que les attaquer revenait à s'en prendre au gouvernement français et à la civilisation européenne, sans évoquer directement le lien qui pouvait l'unir aux victimes, ce qui lui attira des critiques<sup>62</sup>. Son hostilité au sionisme, quoique tout à fait en phase avec l'époque, paraissait largement caractéristique d'une telle mentalité<sup>63</sup>.
- 29 En réalité, l'appartenance au judaïsme, ne serait-ce qu'en raison de l'antisémitisme et, d'un autre côté, de l'émancipation permise par le régime républicain, pesait même sur les options politiques. On rejoint parfaitement Michael Marrus pour soutenir que « les

Juifs disposaient d'un choix politique quelque peu limité dans la France libérale de la Troisième République »<sup>64</sup>. Alfred Naquet avait fait le choix du boulangisme, Fernand Crémieux celui du radicalisme ; c'étaient plus des exceptions que des règles, la plupart des Juifs préférant le camp modéré. Cela valait surtout pour l'avant-guerre, l'apaisement des années 1920 et la recomposition des forces politiques modifiant la donne. En revanche, à part un Arthur Meyer ou un Edmond Bloch, ils étaient très peu représentés, voire inexistantes, à l'extrême droite, ce qui est évident dans notre corpus : « En tout état de cause les juifs un tant soit peu au courant des affaires du monde, même s'ils appartenaient à la haute bourgeoisie, ne pouvaient être réactionnaires »<sup>65</sup>. Les Juifs eux-mêmes se plaisaient à contredire tout lien de ce type et insistaient sur la distribution de leurs coreligionnaires dans toutes les formations politiques. Bien plus, les élus ou hommes d'État ne devaient pas agir « en tant que » juifs : « ils ne sont au pouvoir, comme au Parlement, que les représentants, avant tout de la France »<sup>66</sup>. En 1921, *L'Univers israélite*, montrant que l'on pouvait nier l'existence de toute position spécifique aux Juifs tout en insistant sur l'appartenance de ces derniers, constatait avec satisfaction :

La discussion au Sénat sur l'ambassade au Vatican ayant mis en cause la politique religieuse de la France et les rapports de la République avec les cultes, nous croyons intéressant de noter les votes des sénateurs d'origine israélite dans le scrutin qui a clôturé le débat. MM. Raphaël-Georges Lévy, Paul Strauss et Lazare Weiller ont voté pour ; MM. Fernand Crémieux et Schrameck ont voté contre<sup>67</sup>.

30 Mais le même journal, deux ans auparavant, se félicitait, à l'occasion des élections sénatoriales : « Les deux sénateurs sortants israélites ont été réélus : M. Schrameck, dans les Bouches-du-Rhône ; M. F. Crémieux dans le Gard »<sup>68</sup>. Tous deux venaient d'ailleurs du Sud.

31 Comme en filigrane, l'arrière-plan de l'antisémitisme que l'on a eu plusieurs occasions de rencontrer, contribuait à ethniciser les Juifs, et cela se retrouvait aussi en politique<sup>69</sup>. Tous les membres de notre corpus ont eu leurs antisémites... La littérature est si abondante que l'on ne peut s'en tenir qu'à des extraits. Pêle-mêle, étaient reprochés aux Juifs leur soutien à la République, leur lutte contre le catholicisme, leur présumée solidarité, leur caractère pervertisseur de la France et de son système politique, au détriment du peuple<sup>70</sup>... *La Croix des Alpes-Maritimes* reprochait ainsi à Raphaël Bischoffsheim son origine étrangère, d'autant que l'enracinement local apparaissait comme un gage de réussite<sup>71</sup> :

M. Bischoffsheim est juif et, à ce titre, instinctivement il ne peut aimer les chrétiens. Nous ne serons jamais, pour lui, que des chiens et ce sentiment lui a été inspiré dès ses plus tendres années. C'est l'instruction donnée par le Talmud, le grand livre des Israélites modernes. Quelle horreur de vouloir imposer à nos populations chrétiennes, baptisées au nom de Jésus-Christ, un député juif ! M. Bischoffsheim n'est français que depuis le 24 avril 1880<sup>72</sup>.

32 Plus étonnant, et preuve que l'antisémitisme brassait large, lors de la campagne des élections législatives à Nice, en 1889, Flaminio Raiberti, candidat soutenu par le Comité républicain révisionniste de Nice, soutenait que judéité et adhésion républicaine s'excluaient mutuellement. Désignant par ses attaques son concurrent Raphaël Bischoffsheim, il alléguait que celui-ci « n'[avait] ni la générosité d'âme, ni l'élévation de cœur qu'il faut pour comprendre ce que c'est que la République »<sup>73</sup>. Dans l'Aude, Émile Sabatier, concurrent de Léon Blum aux législatives de 1936, lançait :

La ville de Narbonne est-elle toujours en France ? Narbonne la rouge est devenue un coin transplanté de Palestine où les marchands ont réenvahi le temple. [...] Citoyens

de Narbonne, comment pouvez-vous supporter la tyrannie de cet homme d'une autre race ?<sup>74</sup>

33 Les antisémites professionnels se plaisaient à insister, comme Édouard Drumont :

Ce Fernand Crémieux, si zélé pour la cause d'Israël, était député du Gard où il n'a pas été réélu. C'est un radical farouche, ennemi des curés et persécuteur de tous les chrétiens au nom de la liberté de penser, mais bien entendu, il n'est ennemi que de la religion des autres<sup>75</sup>.

34 Entre mille autres exemples<sup>76</sup>... Joseph Reinach reconnaissait avec lucidité que sa judéité constituait un frein à l'élection<sup>77</sup>. À l'échelon local, cela se ressentait ; c'était décuplé dès lors qu'un de ces élus se hissait à des fonctions nationales, comme Léon Blum, bien sûr, ou Abraham Schrameck, qui s'attira la haine, Action française en première ligne, lorsque, ministre de l'Intérieur, il fit face à la fusillade de la rue Damrémont, en avril 1925, pendant laquelle des militants des Jeunesses patriotes périrent sous des balles communistes. À la suite de poursuites et d'interdictions visant des ligueurs d'extrême droite, le ministre de l'Intérieur symbolisa pour les antisémites, par le levier du complot, la confiscation juive de l'État<sup>78</sup>.

35 Ponctuée par l'Affaire Dreyfus et les années 1930, la III<sup>e</sup> République voyait l'antisémitisme, toujours présent, surgir avec plus ou moins de vigueur selon les moments. Y compris en terres méridionales, qui n'étaient en rien préservées. L'épilogue de cette histoire se noua avec la naissance de Vichy : en 1941, ce fut par décision officielle que le même Abraham Schrameck fut éliminé de la vie politique française<sup>79</sup>, lui qui avait voté les pleins pouvoirs à Pétain. Il écrivit une lettre au maréchal, revenant sur sa conception de l'appartenance à la France et au judaïsme :

Je ne sais pas si je suis de race juive, mais je sais que je suis de religion juive ; je ne sais pas si mes parents étaient de race juive, mais ils étaient de religion juive. [...] Il n'y a aucun critère juridique qui puisse établir la race<sup>80</sup>.

36 Quant à Pierre Masse, il écrivit lui aussi au Maréchal, en revenant sur les sacrifices et engagements de sa famille au service de la France ; il fut arrêté lors de la rafle du 20 août 1941, conduit à Drancy, puis déporté à Auschwitz, où il mourut en octobre 1942<sup>81</sup>.

37 Ce plan en coupe des parlementaires juifs en France méridionale ouvre sur quelques observations qui affinent notre perception du personnel élitair. Le rythme des temporalités doit ainsi attirer l'oreille : ici, on perçoit une claire césure avec la guerre et, malgré la constance de certains phénomènes, ce sont deux moments de la III<sup>e</sup> République qui s'animent. Le déclin du judaïsme et de l'israélitisme méridional au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup> ne fut enrayé que par l'Affaire Dreyfus et le sursaut décrit par Alfred Naquet. Après 1918, le climat d'union sacrée permit un « réveil » et un regain d'ethnicité affirmée, accélérés par les ripostes à mener face à une nouvelle vague d'antisémitisme. Après le temps, l'espace : on peine en réalité ici à voir émerger un milieu homogène. Parachutés mis à part, les Juifs comtadins semblaient s'opposer à ceux du pourtour méditerranéen par la culture et la carrière. Enfin, c'est encore à l'identité que l'on revient : autant juive que politique, l'une influant sur l'autre. Les bords de la Méditerranée n'ont pas été plus cléments envers les Juifs que d'autres contrées ; tout irénisme est à proscrire et l'insertion, réelle, des Juifs dans les milieux locaux a surtout été un phénomène propre aux élites et en aucun cas populaire. Là, les modalités de la politique étaient en outre différentes et, au même titre que d'autres, les Juifs se les sont appropriées. Finalement, la judéité n'apparaît pas comme un critère plus rassembleur que la méridionalité. C'est dire tout l'intérêt d'une approche plus fine

du personnel politique en France méditerranéenne qui, souvent, fait éclater les catégorisations abusives autant que les certitudes.

---

## NOTES

1. Hannah Arendt, *La tradition cachée. Le Juif comme paria* [1987], repris dans *Écrits juifs*, Paris, Fayard, 2011, p. 475.
2. *Journal Officiel. Débats de l'Assemblée Nationale*, séance du 25 mai 1895, p. 1476.
3. *Ibid.*
4. Sur ce sujet, voir l'importante étude, qui expose précisément les tenants et aboutissants de cette affaire, dûe à Laurent Joly, « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la III<sup>e</sup> République », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 54-3, juillet-septembre 2007, p. 63-90.
5. Voir Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka (dir.), *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana-Lévi, 1998.
6. Pour une mise au point générale, voir Dominique Schnapper, *Juifs et israélites*, Paris, Gallimard, 1980.
7. Nous avons naguère tenté d'en esquisser quelques premiers contours dans « Identité religieuse et appartenance politique : les Juifs de Marseille et de Nice face à la République de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914 », dans Luis P. Martin, Jean-Paul Pellegrinetti et Jérémie Guedj (dir.), *La République en Méditerranée. Diffusions, espaces et cultures républicaines en France, Italie et Espagne, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 221-239.
8. Sur les liens entre identité juive et identité politique, voir les études pionnières de Daniel J. Elazar et Stuart A. Cohen, *The Jewish Polity from Biblical Times to the Present*, Bloomington, Indiana University Press, 1985 et d'Ezra Mendelsohn, *On Modern Jewish Politics*, Oxford, Oxford University Press, 1993, ainsi que la présentation théorique de la question par Alain Greilsammer, « Le Juif et la Cité : quatre approches théoriques », *Archives des Sciences sociales des Religions*, n° 46/1, juillet-septembre 1978, p. 135-151. Un courant de recherche fertile étudie quant à lui la fusion entre ces deux éléments, et l'influence du premier sur le second : Eric Nelson, *The Hebrew Republic. Jewish Sources and the Transformation of European Political Thought*, Harvard, Harvard University Press, 2011.
9. Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République. Histoire politique des Juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Paris, Fayard, 1992, p. 298. La présente étude doit énormément à cet ouvrage magistral.
10. *Ibid.*, p. 497. L'auteur rassemble sous la catégorie générale de « Sud-Est » les départements suivants : Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard, Vaucluse et Var. Pour les seuls députés, les proportions sont respectivement de 24 et 7 % (p. 496).
11. On laisse donc volontairement de côté la trajectoire des Juifs originaires de cette région dont la carrière se déroula sous d'autres cieux.
12. L'enquête, menée grâce à la base de données FICEM, a porté sur les 13 départements de France méridionale couverts par l'ANR ICEM, « Identité et culture en Méditerranée – Les élites en France de la Révolution à la V<sup>e</sup> République » (voir l'introduction au présent dossier, de Pierre Allorant, Jean Garrigues et Jérémie Guedj), à savoir : les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, le Vaucluse, l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Gard, la Lozère, ainsi que la Haute-Corse et la Corse-du-Sud. Ce

programme de recherche s'intéresse en outre aux trois départements d'Algérie entre 1830 et 1962, qui n'ont pas été étudiés dans le cadre de notre investigation.

13. Voir François Dubasque et Éric Kocher-Marboeuf (dir.), *Terres d'élection. Les dynamiques de l'ancrage politique, 1750-2009*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

14. Comme l'a remarquablement montré David Cohen, *La Promotion des Juifs en France à l'époque du Second Empire (1852-1870)*, Paris, Honoré Champion, 1980.

15. Hippolyte Prague, « Juifs et Républicains », *Archives israélites*, 30 avril 1914.

16. Dans *Savoir et engagement. Écrits normaliens sur l'affaire Dreyfus*, édités par Vincent Duclert, Paris, Éditions de la rue d'Ulm, 2006, p. 162, cité par François Hartog, « 1906-2006. L'histoire au miroir de l'Affaire », dans Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum (dir.), *Les événements fondateurs : l'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 41.

17. Jean-François Sirinelli note en effet que « l'environnement culturel et "idéologique" varie avec les sous-groupes intellectuels étudiés » (« Effets d'âge et phénomènes de génération dans le milieu intellectuel français », dans *id.*, *Comprendre le XX<sup>e</sup> siècle français*, Paris, Fayard, 2005, p. 172). On peut considérer que les parlementaires juifs méditerranéens, appréhendés comme tels, constituent déjà un de ces « sous-groupes » du milieu politique.

18. *Ibid.*

19. Voir *infra*.

20. Alfred Naquet, *La Raison*, 20 avril 1902.

21. Voir Laurent Willemez, « "La République des avocats". 1848, le mythe, le modèle et son adossement », dans Michel Offerlé (dir.), *La profession politique, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 201-229.

22. Il avait succédé à son père, Léopold Louis-Dreyfus, mort en 1915, qui jouissait d'une grande influence sur le marché roumain des céréales et s'était rapproché des dirigeants politiques de ce pays. Voir *Journal des économistes*, t. XLVI, avril-juin 1915 et, surtout, Cyril Grange, *Une élite parisienne. Les familles de la grande bourgeoisie juive (1870-1939)*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

23. Voir Jean Bouvier, *Les Rothschild. Histoire d'un capitalisme familial*, Bruxelles, Complexe, 1983.

24. Jean Garrigues, *La République des hommes d'affaire (1870-1900)*, Paris, Aubier, 1997.

25. Voir Cyril Grange, *Une élite parisienne...*, *op. cit.*

26. Voir notamment Serge Berstein, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006.

27. Sur son ancrage local, voir Roland Andréani, « Albert Milhaud, un juif nîmois dans la politique héraultaise », *Annales du Midi*, t. 126, n° 285, janvier-mars 2014, p. 59-71.

28. Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République...*, *op. cit.*, p. 296.

29. Qui contribua à éditer ses écrits et lui consacra plusieurs ouvrages : *Le ministère Gambetta. Histoire et doctrine (14 novembre 1881 - 26 janvier 1882)*, Paris, Charpentier, 1884 ; *Léon Gambetta*, Paris, Alcan, 1884.

30. Élisabeth de Gramont, *Mémoires. Les marronniers en fleurs*, Paris, Grasset, 1929, cité par Jean Bouvier, *Les Rothschild...*, *op. cit.*, p. 310.

31. Jean Garrigues, *Les patrons et la politique. 150 ans de liaisons dangereuses* [2002], Paris, Perrin, 2011, p. 163.

32. *Ibid.*, p. 164. Le rapport d'enquête nous renseigne, selon un mécanisme tout à fait classique, sur les conditions de la candidature d'un parachuté et ce qu'elles doivent au lien personnel. Louis Cluzel, homme politique des Hautes-Alpes et fondateur du journal *Les Alpes nouvelles*, puis député socialiste de ce département, était venu trouver Maurice de Rothschild. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'une défense de ce dernier face à une enquête à charge, elle n'en est pas moins édifiante : « En arrivant, je vis venir à moi notre collègue, la main tendue. "Vous êtes l'homme qu'il nous faut dans les Hautes-Alpes, me déclara-t-il. Si vous aviez fait dans ce département le centième de ce que vous avez fait dans l'intérêt général des Hautes-Pyrénées, vous en seriez le député à vie". Et comme pour s'excuser de cette grosse flatterie, il ajoutait : "Il n'y a pas d'homme dans le département des Hautes-Alpes. M. Peytral est de Marseille et certain député d'Auvergne." »

Puis, comme je lui déclarais que je voyais une quasi-impossibilité à me faire connaître dans un département d'accès et de communications difficiles, il ajoutait : "J'ai mon plan ; le voici : Je présenterai devant le congrès républicain dont je suis l'âme un de mes amis, M. Fourrat, qui en sortira certainement élu. Il se présentera ensuite aux élections législatives et quand il sera trop tard pour que de nouvelles candidatures puissent se produire [...] et quand vous vous trouverez face à face avec lui, je saurai le faire renoncer à la lutte". Il ne me convainquit pourtant pas. Je restais hésitant. Un jour, il me déclara : "Il faut absolument partir pour les Hautes-Alpes. Il faut vous y montrer. C'était son expression". C'est ainsi que, me rendant de Gay à Briançon, je m'arrêtai à Embrun et y fis la connaissance de M. Fourrat. Quand je vis ce parfait homme et qui devait, dans la suite, devenir mon grand ami, si confiant, si sincère, si enthousiaste [...] ma décision fut prise immédiatement. Je déclarai à M. Fourrat que, s'il était candidat, je ne le serais pas et que je me réservais pour le siège qui pouvait devenir vacant par suite de l'élection au Sénat de notre collègue M. Cornand ». Plusieurs retournements, d'origine diverse, changèrent la donne et ouvrirent sur la candidature de Maurice de Rothschild. *Journal Officiel. Débats parlementaires, Chambre des députés*, séance du 1<sup>er</sup> avril 1925, p. 2030.

33. Voir Yves Billard, *Le métier de la politique sous la III<sup>e</sup> République*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2003.

34. Archives départementales des Alpes-Maritimes, 3 M 130, *Mémoire sur les opérations électorales des 4 et 18 octobre 1885 dans les Alpes-Maritimes présenté à la Chambre des députés au nom du Comité central républicain*, Paris, Lahure, 1885, p. 31. Voir Jérémie Guedj, « Identité politique et appartenance religieuse... », art. cit., p. 234 ; Patricia Prenant, « Raphaël Bischoffsheim, entre affairisme et philanthropie, une figure emblématique de la vie politique niçoise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 77, décembre 2008, p. 171-183.

35. Jean-Philippe Schreiber, « Les élites politiques juives et la franc-maçonnerie dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Archives Juives*, n° 43/2, 2<sup>e</sup> semestre 2010, p. 61. Voir également, Philip Nord, « Utopistes, radicaux et universalistes. Les francs-maçons aux origines de la III<sup>e</sup> République » dans Luis P. Martin (dir.), *Les Francs-maçons dans la cité. Les cultures politiques de la Franc-maçonnerie en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, p. 68 sq.

36. Noëlline Castagnez, *Socialistes en République. Les parlementaires SFIO de la IV<sup>e</sup> République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 182-183.

37. Voir Florence Berceot, « Les élites juives du Sud-Est de la France », dans Bruno Dumons et Gilles Pollet (dir.), *Élites et pouvoirs locaux. La France du Sud-Est sous la Troisième République*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1999, p. 183-197.

38. C'est l'image de la fonte des glaciers, chère à Isaiah Berlin ; les Juifs, avec l'émancipation, ne sont pas demeurés stables comme le cœur du glacier, mais ne se sont pas non plus évaporés comme neige au soleil : « Les juifs, de la servitude à l'émancipation » [1952], dans *id.*, *Trois essais sur la condition juive*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 115-150 ; et le beau commentaire de Bruno Karsenti, *La question juive des modernes. Philosophie de l'émancipation*, Paris, PUF, 2017, p. 35 sq. Voir aussi Rita Hermon-Belot, *L'émancipation des juifs en France*, Paris, PUF, 1999.

39. Voir Patrick Cabanel et Chantal Bordes-Benayoun (dir.), *Un modèle d'intégration. Juifs et israélites en France et en Europe, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Berg International, 2005. Cet ouvrage a le grand mérite d'élargir l'échelle géographique des questionnements traditionnels, et offrira une vue comparative précieuse.

40. Hannah Arendt, *Sur l'antisémitisme* [1951], Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 145-146.

41. Lettre du 7 février 1832 citée par *ibid.*, p. 146.

42. Voir Jacques Ehrenfreund, « Citizenship and Acculturation : Some Reflections on German Jews during the Second Empire and French Jews during the Third Republic », dans Michael Brenner, Vicki Caron et Uri R. Kaufmann (dir.), *Jewish Emancipation Reconsidered. The French and German models*, Londres, Leo Baeck Institute, 2003, p. 154 sq.

43. Herman de Vries de Heekelingen, *L'orgueil juif*, Paris, Revue internationale des sociétés secrètes, 1938, p. 27. Cette conception du lien charnel à la nation se retrouve chez Reinach, lorsqu'il dépeint – le parallèle n'est pas long à se dessiner – celui de Disraeli, pour qui il éprouvait la plus grande admiration : « Les plus purs descendants des vieux Saxons finirent par paraître, auprès de lui, des naturalisés de la veille ; ce fils d'Orient, égaré vers la plage bretonne, était devenu plus qu'indigène : autochtone. On ne trouverait pas un préjugé anglais qui ne fût en lui, qui ne fût entré profondément dans ses moelles » (*Essais de politique et d'histoire*, Paris, Stock, 1899, p. 109).
44. *Ibid.*
45. Patricia Prenant, « Raphaël Bischoffsheim... », art. cit., p. 174. Il est frappant de noter la similitude avec la sentence d'Honol Meiss, rabbin de Nice, pour rester dans la même aire régionale, et dont on pourrait trouver des exemples en masse : « Tout Israélite qui a du cœur et de la mémoire, à quelque nationalité qu'il appartienne, doit avoir pour seconde patrie, pour patrie idéale, la France de 1789 » (*Le Phare du Littoral*, 12 mai 1889).
46. Joseph Reinach, « Profession de foi adressée aux électeurs de l'arrondissement de Digne (Basses-Alpes), le 24 août 1889 », dans *id.*, *Mon compte rendu. Discours, propositions, rapports (1889-1893)*, Digne, Chaspoul, Constans et Barbaroux, 1893, p. 5.
47. Raymond Huard, *Le Mouvement républicain en Bas-Languedoc, 1848-1881*, Paris, Presses de la FNSP, 1982 ; Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République...*, *op. cit.*, p. 296-297.
48. Les *Archives israélites* notaient ainsi, revenant sur les Juifs élus au Sénat, que « dans les premières années, l'élément judéo-méridional y a été prépondérant » (30 janvier 1920, cité par *ibid.*, p. 297).
49. *Journal Officiel. Débats parlementaires, Chambre des Députés*, séance du 8 mars 1898, p. 1079. Il est piquant de constater qu'en 1889, un journal proche du Consistoire, *L'Univers israélite*, voyait cependant en lui un « Israélite peu pratiquant, mais cœur chaud et conscience honnête », tandis que la même année, à l'occasion de la circoncision du fils de Fernand Crémieux, les *Archives israélites* se montraient satisfaites : « Nous sommes heureux de constater que le radicalisme politique de notre aimable et intelligent coreligionnaire n'est pas incompatible avec la netteté de ses affirmations mosaïques et nous l'en félicitons » (21 février 1889). Il sera néanmoins enterré de manière civile.
50. Sur les voies complexes de l'appartenance, Raphaël Draï, *Identité juive, identité humaine*, Paris, Armand Colin, 1995.
51. *L'Univers israélite*, 24 novembre 1916. Il est fait allusion à un « banquet de protestation contre le jeûne de Yom Kippour », organisé en 1903 par des libres-penseurs juifs.
52. *Ibid.*
53. *Journal Officiel. Débats parlementaires, Chambre des Députés*, séance du 27 mai 1895, p. 1492.
54. Dont l'attachement à l'identité juive a été très récemment réévalué de manière convaincante : Pierre Birnbaum, *Léon Blum. Un portrait*, Paris, Le Seuil, 2016 ; voir aussi Ilan Greilsammer, *Blum*, Paris, Flammarion, 1996.
55. Corinne Gasset le considère ainsi comme « représentatif de la communauté juive tout entière » (*Joseph Reinach avant l'affaire Dreyfus : un exemple de l'assimilation politique des Juifs de France*, thèse de l'École des Chartes, 1992).
56. Cité par Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République...*, *op. cit.*, p. 98.
57. *Ibid.*
58. Emmanuel Debono, *Aux origines de l'antiracisme. La LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 75.
59. Un dernier exemple : en 1926, Abraham Schrameck et Léon Blum, en compagnie d'Édouard Herriot, présidèrent un grand bal organisé par l'Union de la jeunesse juive (*L'Univers israélite*, 2 décembre 1926).

60. Voir Pierre Birnbaum, « Devenir des Juifs d'État : de la visibilité à la discrétion », dans *id.*, *Sur la corde raide. Parcours juifs entre exil et citoyenneté*, Paris, Flammarion, 2002, p. 269-283.
61. Ce qu'avait exposé notamment avec grande clarté Léon Blum dans ses fameux *Souvenirs sur l'Affaire*, Paris, Gallimard, 1935.
62. Michael R. Marrus, *Les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus. L'assimilation à l'épreuve* [1972], Bruxelles, Complexe, 1985, p. 296. Pour une vision très neuve, Lisa M. Leff, *Sacred Bonds of Solidarity. The Rise of Jewish Internationalism in Nineteenth-Century France*, Stanford, Stanford University Press, 2006.
63. « Si l'on entend par sionisme la constitution d'un ÉTAT JUIF, je dis résolument : NON » (*Sur le sionisme*, Paris, Imprimerie du Palais, 1919) ; et, plus tôt, *Le Figaro*, 7 septembre 1897. Voir Catherine Nicault, *La France et le sionisme (1897-1948). Une rencontre manquée ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.
64. Michael R. Marrus, *Les Juifs de France...*, *op. cit.*, p. 150.
65. Pierre Aubery, *Milieus juifs de la France contemporaine*, Paris, Plon, 1957, p. 198.
66. *Archives israélites*, 3 avril 1924, cité par Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République...*, *op. cit.*, p. 138. Cet article n'en critiquait pas moins l'excès inverse, celui consistant à défavoriser certains Juifs afin de ne pas prêter le flanc au mythe de la solidarité juive.
67. *L'Univers israélite*, 23 décembre 1923. Deux parlementaires de notre corpus y figurent, notons-le.
68. *L'Univers israélite*, 14 janvier 1921.
69. Phyllis Cohen Albert, « L'intégration et la persistance de l'ethnicité chez les Juifs dans la France moderne », dans Pierre Birnbaum (dir.), *Histoire politique des Juifs de France, entre universalisme et particularisme*, Paris, Presses de la FNPS, 1990, p. 221-243.
70. Voir Pierre Birnbaum, *Un mythe politique : la « République juive », de Léon Blum à Pierre Mendès France*, Paris, Fayard, 1998 ; Ralph Schor, *L'antisémitisme en France pendant les années trente. Prélude à Vichy*, Bruxelles, Complexe, 1992.
71. Voir Ralph Schor, « Les parlementaires des Alpes-Maritimes et l'implantation locale au XX<sup>e</sup> siècle », *Parlement(s). Revue d'Histoire politique*, n° 7, 2007, p. 35-46.
72. *La Croix des Alpes-Maritimes*, 6 août 1893.
73. *La Révision des Alpes-Maritimes*, 12 septembre 1889, cité par Henri Courrière, *L'État, la nation et la petite patrie. La vie politique à Nice et dans les Alpes-Maritimes de 1860 à 1898 : genèse d'un département français*, thèse de doctorat sous la direction de Ralph Schor, Université de Nice, 2008, p. 717.
74. *Le Courrier de Narbonne*, 1<sup>er</sup> août 1935, cité par Pierre Birnbaum, *Léon Blum...*, *op. cit.*, p. 145.
75. Édouard Drumont, *La dernière bataille. Nouvelle étude psychologique et sociale*, Paris, Dentu, 1890, p. 122.
76. Cela n'échappait pas aux pouvoirs publics : en 1898, le sous-préfet du Gard notait que « Crémieux, député sortant, a, je crois, peu de chances de succès, autant à cause de ses opinions qui ne sont pas celles de la grande majorité des électeurs, que du discrédit dans lequel est tombé tout ce qui touche à la question israélite » (cité par Pierre Birnbaum, *Le moment antisémite. Un tour de la France en 1898*, Paris, Fayard, 1998, p. 208).
77. Voir Jean El Gammal, *Joseph Reinach (1856-1921) et la République*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle d'histoire sous la direction de Philippe Vigier, Université Paris-X, 1982. Il est parfois difficile de faire la part de ce qui relève de l'antisémitisme ou d'autres facteurs. Quand, en 1938, Albert Milhaud se vit refuser l'investiture radicale pour les élections sénatoriales de 1938, ce fut Pierre Masse qui lui fut préféré. « Faut-il attribuer son nouvel échec à l'antisémitisme, ou à la méfiance envers une personnalité ne vivant pas dans le département ? Juif et avocat à Paris, Pierre Masse opposerait un double démenti à ces hypothèses, mais le nouveau sénateur, à la différence de Milhaud, n'a pas négligé les mandats locaux puisqu'il est conseiller général », analyse Roland Andréani (« Albert Milhaud, un juif nîmois... », *art. cit.*, p. 70).

78. Voir la très violente *Lettre à Schrameck* de Charles Maurras (publiée sous la forme d'un ouvrage en 1929). Les Juifs tentèrent de démonter les arguments, si tant est que ce mot pût convenir : par exemple, « Excitation à l'assassinat », *L'Univers israélite*, 19 juin 1925.
79. Olivier Wieviorka, *Les orphelins de la République. Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 159.
80. Cité par André Kaspi, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 64.
81. Olivier Wieviorka, *Les orphelins de la République...*, op. cit., p. 338.
82. Voir Zosa Szajkowski, « The Decline and Fall of Provençal Jewry », *Jewish Social Studies*, vol. 6, n° 1, janvier 1944, p. 31-54.
- 

## RÉSUMÉS

Cet article vise à analyser, à partir de la trajectoire de parlementaires juifs élus en France méridionale sous la III<sup>e</sup> République, la question d'une éventuelle spécificité méditerranéenne. Cela conduit à explorer la manière dont s'articulaient identité politique et identité religieuse, même si cette dernière intervenait à des degrés divers dans l'engagement de ces parlementaires. L'attitude des milieux politiques locaux et de la population pose, sous un angle complémentaire, les contours de cette culture méditerranéenne dont nous recherchons les traits.

By considering the careers of Jewish parliamentarians who were elected in southern France during the Third Republic, this paper aims to assess the existence of a Mediterranean specificity. To achieve this, the author examines the way political and religious identity were articulated together –although the latter contributed in diverse ways to these parliamentarians' engagement in politics. The attitudes of the population and of the local political milieu provide complementary information in understanding the outlines of this Mediterranean culture.

## INDEX

**Mots-clés** : juifs, parlementaires, identité, antisémitisme, engagement

**Keywords** : Jews, parliamentarians, identity, antisemitism, political engagement

## AUTEUR

### JÉRÉMY GUEDJ

Docteur en histoire contemporaine, chercheur associé au Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC) et membre du Comité d'histoire parlementaire et politique (CHPP), est enseignant à l'Université Côte d'Azur et à Sciences-Po Paris (campus de Menton). Il a soutenu en 2015 une thèse intitulée *Gouverner ou choisir. La IV<sup>e</sup> République et l'immigration* (sous la direction de Ralph Schor). Ses travaux portent sur l'histoire des migrations et minorités. Il a notamment publié *Le Miroir des désillusions. Les Juifs de France et l'Italie fasciste (1922-1939)* (Paris, Classiques Garnier, 2011) et vient de coordonner, avec Ralph Schor, « Une France des sans-voix ? Immigration et vie politique, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », *Parlement[s]. Revue d'Histoire politique*, n° 27, 2018.